# Traitement des réclamations

Toute réclamation doit être formulée par e-mail ou par courrier recommandé adressé au siège social de :

**CER Révolution Permis, situé au 39 avenue Gabriel Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.**

Les réclamations seront traitées dans un délai de 30 jours.